CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56572** **VALABLE JUSQU'AU** **05/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1999

Raison sociale : ENTREPRISE PATRICK MEREAU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/10/2026

Capital : 500 000

45 ROUTE NATIONALE
BP 23
02350 GIZY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN 423967363

Siret : 423 967 363 00015

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 07 4401257

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5500199104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5500199104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 23 22 12 90 **Fax :** 03 23 22 12 91

Portable : 0607056517

Responsabilité légale :
DIAS JONATHAN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : ent.mereau.patrick@wanadoo.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 473 015 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	7	26/08/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	9	26/08/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.